

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°001

OBJET : AVENANT CITEC - CHANGEMENT DE DENOMINATION ESE FRANCE SA

M le Vice-Président en charge des ordures ménagères explique que la société CITEC ENVIRONNEMENT SA titulaire du marché de fourniture de bacs roulants pucés et pièces détachées, depuis le 1^{er} janvier 2017, ayant modifié sa dénomination pour qu'elle devienne ESE France SA, un avenant a pour objet de constater cette modification aux fins d'enregistrement dans les registres du pouvoir adjudicateur.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer l'avenant avec CITEC devenue ESE France pour le marché de fourniture de bacs roulants pucés et pièces détachées ; Cet avenant n'a aucun impact financier.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **28 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-001A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019

Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°002

OBJET : CONVENTION 2019 ROANNAIS TOURISME

M le Vice-Président en charge du tourisme, explique qu'en attendant que des décisions soient prises sur la gouvernance et l'organisation touristique du roannais, un avenant de prolongation d'une année de la convention avec Roannais Tourisme (association organisant la promotion et la commercialisation des produits touristiques roannais) est proposé. Cet avenant prévoit également une hausse de cotisation pour passer à 1 € par habitant (0.78 € en 2018). Budget prévisionnel et le plan d'actions 2019 sont présentés.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec Roannais Tourisme qui fixe la participation 2019 à 1€ par habitant et qui fixe le terme au 31 décembre 2019.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**28 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019

Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°003

OBJET : SUBVENTION PASS' CULTURE

Mme la Vice-Présidente en charge des services à la population explique qu'un Pass culture va être mis en place avec les 3 MJC du territoire afin de faciliter l'accès à la culture aux jeunes.

Les structures sont parties du constat suivant : aucune proposition culturelle en spectacle vivant n'est proposée notamment aux jeunes hormis les Férus et Férires une fois par an. Cette action aura pour objectif de permettre à tous d'accéder à la culture mais aussi de travailler en partenariat. Il s'agira de financer les moyens suivants : mise à disposition d'un animateur de chaque structure, 2 minibus, de participer à la création du projet pédagogique et de la convention, de participer à la création de la programmation

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Apporte une subvention de 500 € à titre expérimental sur l'année 2019 pour cette action (versement à la MJC de Charlieu), demande un bilan de l'action, dit que cette somme sera prévue au budget principal sur l'enveloppe des manifestations culturelles.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **2-8 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019

Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°004

OBJET : SUBVENTION PROJET AVEC LA COMEDIE DE ST ETIENNE AU LYCEE JEREMIE DE LA RUE PAR LA MJC DE CHARLIEU

Mme la Vice-Présidente en charge des services à la population, présente le projet qui sera mis en place avec la Comédie de St Etienne, la MJC de Charlieu et le lycée Jérémie de la Rue. En effet lors d'un diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et la Communauté de Communes, et suite à un constat de trois MJC, sur le territoire de la Communauté de Communes aucune proposition culturelle en spectacle vivant n'est proposée hormis les Férus et Férires une fois par an. Les établissements scolaires expriment aussi ce manque.

Il s'agit donc de proposer les moyens suivants : une salle de spectacles, des conditions d'accueil d'une équipe artistique, un hébergement, repas et des temps de rencontres et d'échanges avec les élèves du lycée Jérémie de la Rue et adhérents de la MJC.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Soutient cette initiative à hauteur de 500 € verser à la MJC de Charlieu au titre du développement culturel pour la jeunesse, dit que cette somme sera prévue au budget principal sur l'enveloppe des manifestations culturelles.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **28 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190128-N2019-004-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019
Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents :

29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°005

OBJET : CO-FINANCEMENT ETUDE DE BESOINS PAR LA MJC DE CHARLIEU EN VUE DE LA LABELLISATION EN ESPACE DE VIE SOCIALE EN INTEGRANT UNE VISION TERRITORIALE

Mme DUGELET, Vice-présidente en charge des services à la population, explique le projet de la MJC de Charlieu. Cette structure envisage de conduire une étude afin d'ajuster son diagnostic et de construire son plan d'actions dans le cadre de la labellisation d'un espace de vie sociale.

Les étapes	Objectifs	Les résultats attendus	Calendrier prévisionnel
1. CADRAGE	Cadrer et objectiver l'accompagnement - Ajuster le processus d'accompagnement - Déterminer les premières dates d'intervention - Identifier l'ensemble des acteurs mobilisables - Définir les livrables attendus	- Le cadre de l'accompagnement - Un calendrier prévisionnel pour faciliter l'engagement des acteurs - La liste des acteurs à solliciter pour la démarche. - La mobilisation des membres du COPIL	Janvier 2019 ½ journée

2. EVALUER COMPRENDRE LE CONTEXTE ET SES ENJEUX,	- Faciliter l'engagement des partenaires et acteurs mobilisables (élus, techniciens, acteurs sociaux, sportifs, culturels, chefs d'entreprises, commerçants, gendarmeries, ...) - Définir des hypothèses au regard des premiers éléments de diagnostic.	- Le périmètre de l'évaluation avec les 2 EVS du territoire - Un regard commun - La mobilisation des acteurs dans une démarche collective	Février/Mars 2019 2 jours soit 4 demi-journées
3. ANALYSER- INTERPRETER POUR DEFINIR UN PLAN D'ACTION	- Construire collectivement les outils pour affiner l'état des lieux : (questionnaire, récolte dans l'espace public, « fresque citoyenne » ...) - Animer les outils de diagnostic (réunions collectives, enquête, entretiens, ...) - Confirmer, infirmer les hypothèses - Identifier les besoins non satisfaits	- Recueil des données nécessaires pour affiner le diagnostic de départ. - Engagement des acteurs dans la construction d'un regard appréciatif partagé. - Un état des lieux commun et partagé par tous	Avril-Mai 2019 2,5 jours soit 5 demi-journées (dont la « restitution publique »)

Le coût total de l'étude représente 6 654 €. Un cofinancement peut être envisagée comme suit : la ville de Charlieu pour 2218 €, l'association de MJC de la Loire pour 2218 € et Charlieu-Belmont Communauté pour 2218 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à 30 pour, 1 contre et 3 abstentions, le Conseil Communautaire,

- Apporte une subvention de 2 218 € à la MJC de Charlieu porteuse de cette étude sur l'animation de la vie sociale. Cette aide sera versée sur présentation des résultats de l'étude.
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du...
19 FEV. 2019
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2019
Affichage : 19/02/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°006

OBJET : PROMENEUR DU NET

Mme la Vice-présidente en charge des services à la population explique que cette démarche mise en place par la CAF consiste à mettre en relations sur Internet des agents du secteur éducatifs, de l'animation avec des jeunes du territoire dans le but de les aider à mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux.

Les objectifs du projet sont de :

- Observer et repérer les pratiques numériques des jeunes,
- Entrer en relation avec les jeunes pour mieux répondre à leurs besoins, favoriser leur esprit critique,
- Prévenir des risques quant aux usages individuels et collectifs des outils numériques,
- Adapter les pratiques professionnelles d'accompagnement des jeunes.

Deux agents du territoire seront formés par la CAF et la DDCS pour un coût de 500 € chacun.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide la prise en charge de cette adhésion pour 1 000 € par an et autorise M. le Président à signer la convention avec la CAF ;

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **28 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019
Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°007

OBJET : OUVERTURE DE CREDITS SUR LE BUDGET PRINCIPAL

M le Président explique que le serveur donne des signes inquiétants de fatigue – son dimensionnement ne correspond plus aux usages actuels (serveur commun à tous les sites) – il y a lieu de prévoir l'investissement avant une panne définitive.

Le programme 65 Matériels informatiques du budget principal : 2183-65 + 20 000 €.

Par ailleurs il y a lieu de prévoir l'équipement en sonorisation de la salle du Conseil à hauteur de 4 500 € supplémentaires.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à engager, liquider et mandater des investissements sur le programme 65 du budget principal (article 2183-65) à hauteur de 24 500 €.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **28 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019

Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°008

OBJET : DISSOLUTION ET CLOTURE DU BUDGET TOUS FADELS

M. le Vice-président en charge des finances explique que considérant que les actions et aménagements (ateliers relais en crédit-bail sur le secteur de Belmont en lien avec les anciens dispositifs départementaux) affectés à ce budget sont achevés et qu'il n'est pas envisagé la création de nouveaux programmes, il est proposé au conseil communautaire de supprimer le budget annexe Tous FADELS au 1^{er} janvier 2019. Les résultats de clôture de l'exercice 2018 seront donc à affecter au budget principal.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Acte la dissolution du budget annexe « Tous FADELS » et prévoit que l'intégralité des résultats de l'exercice 2018 soit portée au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **2-8 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-008-DE

CHIMES DOCS ACCUSÉ DE RÉCEPTION 2019 008 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019

Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°009

OBJET : BATIMENT LES HALLES - CONVENTION VILLE DE CHARLIEU / ASSOCIATION AU FIL DU TEMPS

M. le Vice-président en charge des finances, informe que la nouvelle convention a pour objectif de revoir les modalités de répartition des charges via une convention tripartite (convention qui remplacerait la « Convention Bâtiment des Halles » signée le 30 juin 2016) entre Charlieu-Belmont Communauté, la Commune de Charlieu et l'association « Au fil du temps » (gestionnaire des cinémas),

Dans le cadre d'un transfert de compétence et par délibération de la Communauté de Communes en date du 14 décembre 2007 (N°2006/N°150), une partie du bâtiment des Halles, propriété de la Commune de Charlieu, a été mis à disposition de la Communauté de communes par la commune de Charlieu. Charlieu-Belmont Communauté de communes et la Commune de Charlieu, occupent ainsi chacun une partie du bâtiment des Halles situé place St Philibert à Charlieu.

Partie Communauté de communes : médiathèque (gestion en régie) et cinémas (gestion confiée à l'association Au Fil du Temps).

Partie Commune de Charlieu : salle de spectacles.

La convention traite des travaux d'entretien et petites réparations mais aussi des grosses réparations sur les parties communes, des dépenses de fonctionnement individualisées et de celles passant par des compteurs communs (avec sous-compteurs).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide la convention tripartite à signer avec la commune de Charlieu et l'association « Au fil du temps » pour la répartition des dépenses et charges mutualisées du bâtiment des Halles.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**19 FEV 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-009-DE

DU N°1 DES DOSSIER CH-12117-2019-V01A AVEC FORMULAIRE LA DÉLIBÉRATION ET LA COMMUNICATION

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2019

Affichage : 19/02/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°010

OBJET : DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2019

M. VALORGE informe le Conseil Communautaire qu'en 2019 des travaux sont prévus au bâtiment technique (création de bureaux, vestiaires, espace modulable repas réunion, sécurisation des accès et modification de la sortie) ainsi que l'adaptation du local près du siège administratif afin qu'il puisse recevoir les archives. L'estimation de travaux est de 110 000 € TTC y compris maîtrise d'œuvre.

M. le Président propose de solliciter une DETR à hauteur de 30 %.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Dépose une demande de DETR sur le projet de travaux du bâtiment technique communautaire ;
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **31 JAN. 2019**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-010A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2019

Affichage : 31/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°011

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN)

M Pascal DUBUIS, Vice-Président en charge des ressources humaines, présente la modification du tableau des effectifs à apporter suite à la nomination d'un agent au grade de technicien.

FILIERE TECHNIQUE			
<u>Technicien Territorial :</u>			
- Technicien territorial principal de 1ére classe	TC	3	Ajout d'un poste de technicien
- Technicien territorial principal de 2éme classe	TC	1	
- Technicien territorial	TC	2 3	
<u>Adjoints techniques territoriaux :</u>			
- Adjoint technique principal de 1 ^{ière} classe	TC	1	
- Adjoint technique principal de 2 ^{ième} classe	TC	4	

- Adjoint technique territorial	TC	4	Suppression
		3	1 poste adjoint
			Technique à l'issue du stage
Agent de maîtrise	TC	2	

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide la modification du tableau des effectifs en tenant compte de l'ouverture du poste de technicien territorial au 1^{er} février 2019.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **28 JAN. 2019**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20190117-N2019-011-DE

CE/MAIRIE/DOCU/CCCH/DEL/01/2019 011VU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2019

Affichage : 28/01/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX NEUF

Le 17 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 janvier 2019

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

N°2019/N°012

OBJET : THD – TRANCHE 4

M. Jean-Luc MATRAY, Vice-président en charge du THD, rappelle que 3 réunions publiques ont eu lieu récemment. Il donne ensuite les éléments détaillés de l'avant-projet définitif de la tranche 4 :

Pour le PM 16 (Villers / St Hilaire sous Charlieu et quelques prises sur Pouilly sous Charlieu / Jarnosse / Boyer)

APD : 537

Pour le PM 17 (Cuinzier / Arcinges / Mars et quelques prises sur Ecoche/Jarnosse/Villers/Sevelinges)

APD : 755

Pour le PM 22 (Sevelinges / La Gresle / Le Cergne)

APD : 1266

Pour le PM 21 (sur Coutouvre et donc avec des prises pour Jarnosse et Boyer)

APD : 316

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'APD de la tranche 4 avec un total de 2874 prises,
- Fixe le montant de la participation à verser au SIEL conformément à la convention signée (délibération 2015-197) à 500 € la prise,
- Dit que la dépense sera prévue en 2019 en investissement au compte 204 avec un amortissement sur 30 ans.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**19 FEV. 2019**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Reception - Ministère de l'Intérieur

042-20035202-20190117-N2019-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2019
Affichage : 19/02/2019